



« La meilleure
Pizza en ville »

buffet du lundi au vendredi
de 11h00 à 14h30

Prix étudiant: 5,99\$

Sur présentation de la carte

188 ch. Mauricie, Moncton
Tél.: (506) 858-8080

CENTRE D'ÉTUDES ACADÉMIQUES
UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON, N.-B. E1A 3G9

ALEXANDER KEITH'S
FINE BEERS

«Ceux qui l'aiment,
l'aiment beaucoup!»

air+cab

**Le Service de Taxi
officiel de l'Université**

8 5 7 - 2 0 0 0

Centre d'études académiques
Bibliothèque Champlain
(3)

Le Front

Numéro 13

Mercredi
23
janvier
2002

Volume 32

**Gel des
frais de
scolarité**

page 3

**La Chicane
a fait du
bruit**

page 14

L'Éducation, une responsabilité mal partagée

Chantal Rossel

Depuis un certain temps, la hausse des frais de scolarité est un sujet qui devient de plus en plus agaçant. Apparemment, ceux qui s'en plaignent ne veulent plus en entendre parler; agaçant pour ceux qui ne hésitent pas à le contrer et qui n'arrivent à rien. Plusieurs ne voient en cette hausse rien d'autre que des problèmes de finances. Pourtant il y a une question philosophique très importante derrière le problème. Quel est le rôle de l'éducation et à qui en revient la responsabilité ?

Quelque de plus en plus de gens s'interrogent maintenant aussi à l'égard de l'éducation, cette dernière semble perdre du jour en jour son importance. On lui liege un rôle qui ne lui va pas à merveille : celle de former des travailleurs. En effet, s'éduquer est maintenant perçu comme le droit personnel de chaque individu qui se demande si oui ou non il obtient assez un niveau de vie égal ou supérieur à celui de ses parents. Or, l'éducation est capable de bien plus! Plutôt qu'un droit

individuel, c'en est bien un de société. Cette société qui désire s'affranchir de toute tyrannie et qui souhaite gérer elle-même son économie et ses politiques n'a que l'éducation pour y parvenir. Il s'agit de l'unique chemin qui mène à la démocratie. Qui dit choix de société, dit choix de gouvernement. Même si on semble l'ignorer, en principe, les choix du gouvernement reflètent ceux de la société. Quand la société réalisera toute la puissance et le pouvoir que l'éducation peut lui donner, elle réalisera au même moment que la responsabilité de payer revient au gouvernement plutôt qu'à chaque individu.

Philosophique et abstrait d'avant tout ça? Et ils ont raison. En principe, la vie ne va ainsi. En effet, comprendre l'histoire de la pensée et son identité culturelle n'est pas très lucratif et ne paie pas les factures de NBTel, entre autres. Ce n'est pas un mystère que des bonnes connaissances techniques mènent à un bon travail. C'est pourquoi le rôle de l'université n'est pas seulement de former des personnes, mais aussi des travailleurs.

Un bref historique est ici nécessaire. La société occidentale a connu plusieurs transformations profondes depuis la "découverte" des Amériques. De quoi que ces "découvertes" aient mené la société à une "révolution" des techniques, et plus tard, une révolution industrielle. Cette révolution industrielle transformait les habitudes de travail des gens. En effet, au lieu de produire tous les biens dont on a besoin soi-même, on va désormais travailler dans les usines de production de masse. Ce type de fonctionnement de la société industrielle est resté jusqu'à nos années 1980. Depuis ce temps, les pays des industrialisés font face à une immense vague de désindustrialisation, déplaçant les travailleurs au secteur des services. Or, pour remplir les tâches de ce secteur, les travailleurs doivent acquiescer plus de connaissances. On a besoin d'une main d'œuvre éduquée. C'est pourquoi le système d'éducation a été étendu des pieds à la tête. En effet, il est maintenant accessible à une plus grande population.

Donc, pour en revenir à notre

problème de frais de scolarité, rappelons qu'ils sont les grands bénéficiaires de cette réforme du système d'éducation. Qu'envisagent les travailleurs éduqués lorsqu'ils ont une meilleure santé que les autres, qu'ils ne sont pas ceux qui produisent réellement de tous les biens dont ils ont besoin? Ce sont les employeurs, les compagnies qui profitent de notre belle jeunesse, fleuve de nos belles collégiennes et universitaires. Oui, c'est grâce à nous qu'ils encaissent de l'argent. Or, ceux qui profitent ne devraient-ils pas être ceux qui paient ?

En somme, nous venons de constater que le gouvernement a la responsabilité de former des penseurs, et les compagnies de former les travailleurs. En principe, ces penseurs et ces travailleurs sont les mêmes. Cependant, la réalité nous indique que ce sont ces derniers qui paient la facture de l'éducation. Donc, si à l'Université de Moncton, les étudiants apprennent aussi la logique, ils devraient être en mesure de soutenir pleinement la campagne de gel des frais de scolarité qui s'opère à la FÉECUM.

Lisez Le Front sur internet à www.capacadie.com

« Pour une retraite remplie
de couleurs, j'ai plein de
choses à vous conseiller. »



Vos partenaires et
experts en REÉR.



Citoyens populaires
monctoniens

Ensemble, tout est possible.

Actualité

SMIRNOFF

ICE

Lorsque tu as vraiment soif !

www.Smirnoff.com

Évaluation formative des professeurs de l'Administration et de la FÉECUM (Premier de 2)

La mise en commun du questionnaire doit être envisagée

Marc-André Bouchard

Si l'évaluation formative des professeurs distribuée à la fin de chaque semestre est prise avec très peu de sérieux par les étudiants de l'Université de Moncton, ce n'est pas le cas des principaux intéressés. La rétroaction de cette évaluation qui va par la suite au professeur est importante, puisqu'elle sert à la promotion et à la permanence des membres du corps professoral, révèle Jean-Guy Ouellette, vice-recteur adjoint à l'enseignement. C'est pour cette raison que l'administration de l'Université, l'ARPPUM, et même la FÉECUM encouragent leurs membres les étudiants à remplir les questionnaires.

La consultation, qui se fait annuellement deux semaines avant la fin du semestre, a été établie en 1987-1988 de concert avec l'ARPPUM et la FÉECUM. L'Université avait à cette époque embauché une consultante de l'Université de Montréal pour élaborer le questionnaire.

Cependant, la libération étudiante avait décidé à ce moment-là de faire cavalier seul afin de créer sa propre évaluation de l'enseignement.

La promotion des professeurs à un long processus

Les évaluations des professeurs sont d'abord et avant tout destinées aux membres temporaires qui, selon la convention collective, doivent passer par l'Assemblée départementale s'ils désirent continuer d'enseigner à l'Université de Moncton. De plus, ce processus doit être renouvelé à chaque année, puisque ce n'est pas avant la quatrième année que les professeurs obtiennent leur permanence.

Dès lors, les professeurs peuvent se servir des résultats d'évaluation dans le but d'obtenir une promotion, c'est-à-dire d'être promu notamment d'adjoint à agrégé et finalement titulaire qui est le dernier échelon.

Ils doivent d'abord se

présenter avec leur dossier "en main" devant l'Assemblée départementale. Ensuite, le tout est acheminé au comité facultaire, au doyen et finalement à un comité paritaire, un long cheminement qui prend environ neuf mois. Les résultats de l'évaluation demeurent cependant la propriété du professeur s'il est permanent et sont confidentiels.

L'évaluation "un moyen de réflexion"

Selon Michèle Caron, présidente de l'Association des bibliothécaires et des professeurs et professeurs de l'Université de Moncton, le formulaire distribué à la fin du semestre pour l'évaluation de tous les professeurs se fait "un moyen de réflexion pour ce qui est de la pédagogie, mais également un bon indicateur pour les professeurs permanents et titulaires".

"La très forte majorité des professeurs considèrent les évaluations étudiantes, parce

qu'ils veulent transmettre des connaissances et des habiletés aux étudiants. Si les étudiants ne sont pas "satisfaits", à ce moment-là, c'est le degré de réceptivité qui est mesuré", précise-t-elle.

Jean-Guy Ouellette, vice-recteur adjoint à l'enseignement, pense quant à lui que l'évaluation doit être prise au sérieux par les étudiants. "L'évaluation n'est pas juste de la frime. Je pense qu'il est important que les professeurs sachent comment leur enseignement est perçu."

Vin un questionnaire commun

M. Ouellette souhaite par contre qu'on en arrive à un seul questionnaire commun (Administratif-FÉECUM) dans un proche avenir et que l'ARPPUM, la FÉECUM et l'Université s'entendent à ce sujet.

Le rôle de la Fédération des étudiants et étudiantes du campus de Moncton, Pierre Lussier, vice-président

académique, avoue que cette possibilité a également été envisagée dans le but surtout de convaincre les étudiants du sérieux de la chose. "Le questionnaire serait plus long et tout doit au bout, il y a une part d'ambiguïté", souligne-t-il.

Pour ce qui est de l'ARPPUM, sa présidente ne voit pas le fait de concilier l'aspect "formel" avec la "publication" des résultats est possible. "Je pense que ça ne donne rien de savoir ce que les professeurs ont vraiment obtenu comme évaluation. Par contre, je reconnais que s'il y a des problèmes sérieux, il faut avoir des indications pour que ce soit réglé et donc aussi être respectueux", souligne-t-elle.

Notons que les résultats de l'évaluation de la page FÉECUM sont publiés en annexe au sommaire du centre étudiant de même qu'ils sont consultés de plusieurs des facultés, contrairement à celle de l'Administration qui demeure confidentielle dans le cas d'un professeur permanent.

Direction

**Michèle
BLANCHARD
Christine
RUEST**

Rédacteur
en chef

**Marc-André
BOUCHARD**

Rédacteur
adjoint

**Nathalie
POIRIER**

Rédacteur
culturelle

**Chantal
ROUSSEL**

Rédacteur
sportif

VACANT

Graphiste

**FALSTAFF
MEDIA**

Représentant
des ventes

**Jean-Benoît
DESCHAMPS
858-4524**

Imprimeur

**Carl
PRUD'HOMME**

Correction

**Julie
BLAN
Stéph
LAPIERRE**

Recherche de
textes

**Marie-Noëlle
CYR**

Rédaction

**Agnès
BOUDREAU**

Le Front

Le Front est un hebdomadaire publié pour les étudiants et étudiants du Centre universitaire de Moncton.

Service des nouvelles : (506) 853-2011
Télécopieur : (506) 858-4523
Courriel : info@frontmoncton.ca

L'impression est réalisée par Acadie Presse
476, boulevard St-Jean Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à l'heure pour publication le samedi suivant. Les textes doivent être remis sur disquette en format MS Word, WordPerfect ou texte pour Word.

Dans les textes, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte sans aucune discrimination. La direction du journal encourage toutefois les journalistes à utiliser des termes neutres.

Le Front ne se rend pas responsable des opinions publiées dans ce journal. Les opinions sont celles de l'auteur. Les textes ne doivent pas dépasser 500 mots et le spectacle peut modifier le contenu à elle le juge nécessaire.

Sommaire

L'actualité : Pages 2, 3, 5 et 6

Gel des frais de restaurant : Page 3

Éditorial :

Ce n'est qu'un an après
André Black 1 Page 4

Billet d'humeur :

Encore la maladie grippe 1 Page 4

Chronique :

La liberté et les Espères 1 Page 7

Arts et culture : Pages 9, 15, 16, 17 et 18

Spectacle de La Chicane Page 14

Sports : Page 19

SMIRNOFF

ICE

Lorsque tu as vraiment soif !

www.Smirnoff.com

Actualité

L'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick vote contre la campagne du gel des droits de scolarité

Rachelle Lanthier

Les membres de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AENB) se sont prononcés contre un gel des droits de scolarité, par un vote de trois en faveur et quatre contre, samedi dernier au campus de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.

C'est l'adhésion du représentant d'Edmundston qui a joué un rôle dans l'issue du vote secret puisque le campus de Nord-Ouest était de toute évidence en faveur du gel. Les campus de Moncton et de Shagang ainsi que l'Université St-Thomas ont voté en faveur, tandis que les deux campus de UNB (Saint-Jean et Fredericton) et l'Université Mount Allison se sont

prononcés contre. Comme il y avait égalité, on a dû tenir compte du vote de président de l'AENB, Andrew Black, qui était contre.

M. Black a expliqué sa position en invoquant les différences qui existent entre les sept associations étudiantes membres de l'AENB.

"Un gel des droits aurait des effets très importants sur le fonctionnement des universités, et comme les universités ont des besoins différents, la proposition entrerait en conflit avec les priorités de la moitié des membres," justifia-t-il. Il a aussi indiqué que certaines associations craignaient qu'un gel entrerait une baisse de la qualité des services offerts.

Il n'a pas été possible de savoir pourquoi le représentant d'Edmundston se n'est pas prononcé

à la réunion. Bien qu'il ait été rejoint par téléphone au cours de la journée, il n'a pas pu voter. Le vice-président externe de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (FEECUM), Eric Larocque, s'est dit déçu du résultat du vote.

"C'est sûr que c'est frustrant, affirma-t-il, surtout que si Edmundston avait pu voter, la proposition passait." Même si les autres universités n'ont pas voulu collaborer dans le mouvement, pour le gel, la FEECUM a l'intention de continuer. "Même au tout début, on avait invité l'Alliance qu'on avait eu son appui, on allait aller de l'avant," explique Eric Larocque. "C'est évident que l'appui de l'Alliance aurait été un gros plus pour nous, mais notre campagne est

encore crédible et on va faire notre possible pour ça marcher".

D'ailleurs, après le vote, l'Alliance a soumis une autre proposition, qui inclurait un gel des droits de scolarité, mais seulement pour les trois campus de l'Université de Moncton, ainsi qu'une augmentation de 10 % du budget accordé par le gouvernement aux études post-secondaires. Selon Andrew Black, cette nouvelle proposition servait les intérêts de la communauté francophone de la province. "Notre intention n'est pas de refuser d'aider l'Université de Moncton mais de trouver une façon de le faire sans qu'il y ait de conflit," affirma-t-il.

Cependant, les représentants de l'Université de Moncton n'en ont pas discuté en détail. "En se rendant à Saint-Jean, notre but était de demander à l'Alliance de prendre le dossier du gel en main, et non de discuter d'autres propositions, tout simplement parce qu'on ne sait pas ce que le conseil d'administration de la FEECUM va décider de faire à partir de maintenant," dit M. Larocque.

Ce qui s'en vient

Une autre réunion de l'AENB se tiendra samedi prochain pour déterminer la stratégie à adopter. Au niveau de la campagne à

l'Université de Moncton, les choses continuent de bouger. Une réunion du conseil général, à laquelle toute la population étudiante est invitée, est prévue très bientôt pour discuter des activités à mettre de l'avant. "Tout n'est pas encore déterminé, mais c'est certain qu'il y aura des manifestations, ici comme à Fredericton," ajoute le vice-président externe, "et les autres activités de la campagne seront développées sous peu".

Un retrait possible de l'AENB

Bien que l'Université de Moncton songeait déjà à se retirer de l'Alliance en raison de divergences d'opinion assez importantes, le vote de samedi lui donne une raison de plus pour le faire. La décision à ce sujet sera prise très bientôt. L'existence de la FEECUM, gérée par le conseil d'administration de jeudi prochain pour connaître la position des membres ainsi que celle de leurs conseils étudiants respectifs, pour ensuite prendre la décision finale lors de l'assemblée générale annuelle de la FEECUM. Malgré nos divergences avec l'Alliance, elle a tout de même accepté de bonnes choses cette année, surtout en ce qui concerne sa restructuration et la politique de transparence," estime M. Larocque.

BABILLARD

Soutenance de thèse

GuyRene Charest fera la soutenance de sa thèse de Maîtrise en psychologie, intitulée "L'influence de facteurs de types individuels, interpersonnel et culturel sur le bien-être subjectif des jeunes autochtones".

Le vendredi 18 janvier à 13 h 30 dans la salle Gérard-Cormier (S04) du pavillon Léopold-Talbot. Le directeur de la thèse est le professeur John Thivend. Bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : 858-4203

Enrichir sa recherche d'emploi

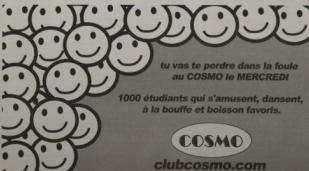
Du 15 au 30 janvier, le Service de placement des Services aux étudiants et étudiantes offre des ateliers de préparation sur les méthodes de recherche d'emploi à la population étudiante du campus de Moncton.

Michel A. Legault, conseiller au Service de placement, vous invite à enrichir votre recherche d'emploi en participant à ces ateliers qui ont lieu dans le local 050 de la Faculté d'administration.

Conférence de la FESR

La cinquième Conférence de la Faculté des études supérieures et de la recherche aura lieu le mercredi 30 janvier à 15 heures dans le cadre des Journées des études supérieures et de la recherche. Elle a comme objectif d'assurer un rayonnement des activités de R-D-C à l'Université de Moncton avec la présentation d'une conférence d'intérêt général sur les travaux d'un membre du corps professoral. La personne choisie est professeur-chercheur et sa conférence porte sur les travaux de R-D-C et est présentée de manière à intéresser la communauté universitaire en général.

Renseignements : 858-4310



tu vas te perdre dans la foule
au COSMO le MERCREDI

1000 étudiants qui s'amuse, dansent,
à la bouffe et boisson favoris.

COSMO
clubcosmo.com

Éditorial

Ce n'est qu'un au revoir Andrew Black!

Marc-André Bouchard

La réunion de l'AÉNB tenue à Saint-Jean en fin de semaine dernière a montré des faiblesses dans le processus décisionnel de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick, mais surtout de l'insouciance de la part de certains des dirigeants étudiants des universités de la province.

Les faiblesses sont bien entendues en raison du vote du président de l'Alliance qui a dû trancher en raison de l'égalité du vote secret. Est-ce légitime refuser de couper les ponts avec absolument? L'insouciance, maintenant, c'est tout simplement parce que des membres d'universités anglophones et l'absence plutôt grossière et irresponsable du membre d'Edmundston ont fait rejeter le vote contre le gel des bourses de scolarité.

En effet, samedi dernier, les membres faisant partie de l'AÉNB se sont présentés contre ce gel. Les représentants des universités St-Thomas et de Moncton (sans le campus du Nord-Ouest) ont voté en faveur, tandis que les représentants des universités du Nouveau-Brunswick et Mount Allison étaient contre. Andrew Black, président de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick a ainsi fait l'aveu du double jeu du vote en raison de l'égalité et a voté contre la proposition.

On se croirait presque au Sénat académique, il y a deux ans, où Jean-Bernard Rochelandt avait tranché le vote des sénateurs en raison d'une égalité, lors de la réinstitution de l'Université de Moncton.

Et c'est, l'article de la journaliste du Front, Hichelle Lantier, révèle que le vice-président étudiant du campus d'Edmundston, Steven Therrien, était absent lors de cette réunion décisionnelle, imaginez! Une campagne qui mène les universités, surtout celle de Moncton, face à l'augmentation des droits de scolarité et un de ses membres est absent. Toute qu'une solidarité n'est-ce pas? La devise des quatre mensongères, n'est-elle pas : « Un pour tous et tous pour un »!

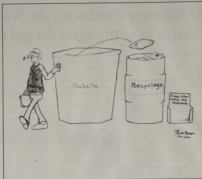
La FÉECUM fait-elle toujours cavalier seul dans cette lutte à finir contre les hausses qui s'accroissent sans cesse d'année en année au si il n'y a que des satellites pour transmettre les revendications de Moncton, L'Arpeggio et compagnie. Vous n'avez pas de temps à consacrer chez anglophones?

En outre, si M. Black avait eu le mécanisme de nerf depuis le début de la campagne, il aurait pu tout le monde fait acte de présence au lancement de la campagne, qui s'est tenue le 22 novembre dernier à l'Osborne pour manifester son appui à la FÉECUM. L'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick est bien supposée représenter et surtout s'efforcer à l'avenir de tous les étudiants de la province tout... Humaine! Humaine! C'est la fouteuse tout ça! Qu'est-ce qu'elle fait tous ces efforts concernant sa réinstitution et sa politique de transparence, on attend toujours plus de résultats et cela ne vient pas. On pourrait presque se demander si Andrew Black a des soutiens à la place des efforts en s'il laisse plutôt une carte d'appartenance à son bureau de l'école pour le remplacer.

À la suite de la rencontre de la fin de semaine dernière, M. Black indiquait le fait qu'il existe des différences entre les universités et que certaines exigent la gel, entraînant du même coup une baisse de la qualité des services offerts. Oui, il est possible que la qualité des services baissent si un gel est maintenu. Par contre, les associations étudiantes doivent s'atteler pour demander davantage de financement au gouvernement provincial qui ne fait que donner des « petits-mes tout seuls ». Voilà, ce qu'il faut faire en plus du gel.

Quelle honte! Selon Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick est la huitième parmi les dix provinces au Canada devant l'Ontario et la Nouvelle-Écosse, au niveau de l'investissement postsecondaire. Est-ce que les étudiants de la province doivent encore accepter cette situation qui n'a aucun sens? Le gouvernement doit soutenir les ordres de sa bourse au plus vite, les hausses dans le droit de scolarité, les étudiants en ont assez! Après tout, ce sont les étudiants d'aujourd'hui qui seront les travailleurs de demain.

Rapportons que la prochaine réunion du conseil d'administration de la FÉECUM aura lieu jeudi soir à 18 heures, au local 222 du pavillon Pierre-A. Landry. Andrew Black, président de l'AÉNB, y sera.



BILLET D'HUMEUR

Encore la maudite grippe !

Frédéric Mallet

J'ai senti que j'en ai parlé deux fois l'an dernier, mais je dois me valoir la cure au moins une fois par année au sujet de la grippe. Cette année, je ne vous parlerai pas de maux de tête avec du sang, de toux à en couvrir les poumons, de montages de monoblocs ou de maux de tête qui nécessitent une intervention chirurgicale, bien que ce soit assez divertissant. Après trois jours d'isolement de fluide je me suis demandé comment on pourrait se débarrasser de la grippe.

Après quatre ans d'université, on arrive de se plaindre des problèmes, en essayant de les régler. Souvent on les règle mal, mais on se dit que quelque-uns de plus intelligent ne marchent pas et le vaccin fonctionne seulement contre une seule sorte de grippe et il y en a plusieurs.

Ainsi me suis-je dit : « mais qu'est-ce qui fait qu'elle est plus pénible et prend différentes formes? » La réponse est que nous avons fait de la grippe une célébrité. On lui consacre beaucoup trop de temps et d'argent. Aller voir à la pharmacie combien il y a de streps, de pilules, de remèdes ou de crèmes contre la grippe. Avant, elle se tenait tranquille, apparaissant une ou deux fois par

hiver dans les périodes les plus froides et elle était contenue. Mais lorsque on a commencé à créer une variété de médicaments contre elle et à en parler à la télévision, elle a commencé à être plus présente et elle s'est fait d'autres amis.

Le problème maintenant est que la grippe se prend pour une grande maladie. Elle se sent limite plus à l'horizon maintenant, elle est plus dure à combattre et elle n'a qu'un but en tête : qu'une association soit fondée pour elle. Elle veut sa place à côté des maladies du cœur, du foie, des poumons, etc. Elle veut avoir le statut du cancer ou du sida. Mais moi je dis non! Et j'ai trouvé la solution pour éliminer la grippe. Il faut tout simplement l'ignorer.

Quand j'étais jeune, il y avait un gars à l'école qui insultait tout le monde. Nous l'avons ignoré et après un bout de temps il s'est tanné et il s'est arrêté à l'école. Donc là est la solution, ignorez la grippe et elle s'en ira. Si elle ne s'en va pas, c'est que le problème est bien plus grand que je ne le pensais. Il faudrait alors regarder quel bénéfice le plus de la présence de la grippe. Et oui, vous avez deviné. Si la grippe ne s'en va pas après s'être fait ignorer, j'ai bien peur qu'elle soit commanditée par LES COMPAGNIES DE MOUCHOIRS!



Lorsque tu as vraiment soif !

www.5smirnoff.com

Actualité

Des précisions sur le rapport du groupe de travail

Entretien avec Truong Vo-Van, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Nathalie Poirier

1. Est-ce que le groupe de travail s'est rencontré à la suite du Sénat académique de la semaine passée?

Non, pas encore puisque sommes présentement en train de suivre le processus de décision. D'après les discussions qu'auront lieu dans les Sénats académiques et les réunions du Conseil des gouverneurs, nous avons un processus à suivre et les décisions finales seront prises à la toute fin. (Ce processus peut être suivi dans l'encadré qui joint ce texte).

2. D'après le Sénat académique de vendredi, que pensez-vous que seront les plus grandes modifications au rapport?

En tant que vice-recteur à l'enseignement, pour ne pas



Truong Vo-Van, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

influencer délibérément les gens et permettre au processus de se faire d'une manière détachée, je ne suis pas capable d'exprimer

mes propres sentiments personnellement. Je veux vraiment être à l'écoute des gens et voir ce qui se passe d'abord avec les

autres consultations et réunions de comités et de conseils. Ensuite, on consultera la communauté universitaire pour recevoir leurs commentaires, suggestions et autres. La date limite pour ceci est le 15 février 2002.

3. Est-ce qu'il y a toujours eu un consensus parmi tous les membres du groupe du travail pendant la production du rapport?

Dans le processus actuel, il y a des choses qu'on peut et ne peut pas faire. Mais, arrivés à un

(Suite à la page 6)

Zénon Chiasson : nouveau directeur des affaires professionnelles

Nathalie Landry

Zénon Chiasson, ancien doyen de la Faculté des arts depuis le 1^{er} janvier 2002, le poste de directeur des affaires professionnelles. La nomination de M. Chiasson à ce poste s'est faite le 13 décembre dernier.

M. Chiasson s'occupera ainsi de tous les aspects concernant la carrière des professeurs à l'Université de Moncton, de l'embauche à la retraite. Il prend la place de Guy Savois, ce poste ayant été un même temps rempli par son frère, Michel M. Chiasson, à de nouveaux défis.

Le recrutement de nouveaux professeurs se voit devenir un véritable défi partout au pays. Cela est particulièrement le cas à la retraite déjà atteinte d'une très grande partie de corps professoral.

Enfin, cette génération du baby boom, qui laissera quelque 30 000 postes ouverts à la prochaine génération de professeurs. Il y a toutefois un manque flagrant de nouveaux diplômés au niveau du doctorat. Pourquoi que l'U de M se trouve désigné par rapport aux grands centres urbains du pays qui attirent la majorité de la clientèle, il lui faudra développer des stratégies compétitives afin de contrer ce problème. M. Chiasson mentionne la possibilité de bourses de recrutement d'étudiants au niveau

du doctorat, comme exemple de stratégie envisagée. De même, il faudra travailler à mettre en valeur le milieu et les conditions de travail de l'Université.

A cause de son expérience académique, M. Chiasson est bien préparé à travailler de concert avec le corps professoral. Il doit comprendre leurs demandes et être bien à l'écoute de ses collègues. Il ajoute que son équipe sera composée de personnes très compétentes et dynamiques. Enfin, il se dit aussi d'ailleurs très enthousiasmé par son nouveau poste.

Zénon Chiasson est également membre du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). La nouvelle avait été reprise par LE FRONT dans son édition du 14 novembre 2001.

Originaire de Lamière, M. Chiasson a fait ses études à l'ancien collège de Richbourg. Il a pu à la suite compléter une Maîtrise en lettres modernes à l'Université de Guelph et un doctorat en littérature française à l'Université de Sherbrooke. Il a enseigné ensuite à l'U de M de 1975, et a été promu au rang de titulaire en 1996. Il a assumé les fonctions de doyen du Département de la Faculté des arts entre 1998 et 1999, puis il a été nommé doyen-joint de la récente fusion administrative de la Faculté des arts avec celle des sciences sociales.

Processus de prise de décision : Rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton

Date

Activité

15 novembre 2001
21 novembre 2001

Réception du rapport au niveau de la direction de l'Université.
Diffusion publique du rapport.
Commentaires généraux de la part du recteur.
Assurance de la diffusion du rapport auprès des instances et de la communauté universitaire pour recueillir des réactions.
Assurance que la date finale de réception des commentaires sera fixée au 15 février 2002.

1er décembre 2001

Début du rapport au Conseil des gouverneurs et discussion en comité plénier.

4 décembre 2001

Réunion du Comité conjoint de la planification pour amorcer une réflexion sur le contenu du rapport.

11 janvier 2002

Réunion extraordinaire du Sénat académique à l'égard du rapport et discussion en comité plénier.

29 janvier 2002

Réunion du Comité conjoint de la planification : poursuivre l'étude du rapport en tenant compte des rapport des comités pléniers.

15 février 2002

Dernière journée pour recevoir les commentaires à propos du rapport.

28 février 2002

Réunion du Comité conjoint de la planification pour formuler les recommandations à soumettre aux deux instances.

28 mars 2002

Réunion extraordinaire du Sénat académique pour étudier les recommandations du Comité conjoint de la planification et prendre les décisions face à elles-ci.

11 avril 2002

Réunion extraordinaire du Comité exécutif pour planifier la réunion du Conseil du 26 avril.

26 avril 2002

Réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs : étude des recommandations du Comité conjoint de la planification et décisions face à elles-ci. Toutes les décisions de fond sont prises.

30 juin 2002

Actualité

La Bibliothèque Champlain remonte la pente

Dominique Lemerand

Cette année, la Bibliothèque Champlain s'a en droit à environ 43 000 \$ de plus que prévu dans le budget 2000-2001, selon Pierre Lafrenière, bibliothécaire en chef, cette somme a été observée exclusivement à l'achat de livres. Par contre, l'augmentation des fonds n'a pas été strictement équilibrée et, avec la préparation du budget 2001-2002, plusieurs veulent s'assurer que les dépenses ne soient pas à reconstruire.

D'après le magazine Maclean's, en 1999, les

bibliothèques de l'Université de Moncton occupent le cinquième rang sur un total de 23 universités canadiennes en ce qui concerne les acquisitions. En 2000, elles étaient au douzième rang, ce qui représentait une chute considérable. Cette dégradation est un aléa des finances, dont Paul Curcio, directeur du Département d'anglais et sciences de l'Université de Moncton. En février 2001, ce dernier a fait circuler une pétition qui avait pour objectif de demander l'appui des professeurs, des bibliothécaires et des étudiants en ce qui concerne une

augmentation des fonds pour nos bibliothèques. On y faisait la proposition suivante:

"Sans toucher aux budgets des facultés ou des secteurs académiques, les revenus annuels des bibliothèques augmentent de façon exponentielle sur une période de cinq ans. Pour l'année budgétaire 2001-2002, que l'ordre de l'augmentation corresponde au prix d'achat d'une monographie [lire] pour chaque étudiant et étudiant inscrit à temps plein à l'Université. Pour l'année 2002-2003, que les revenus accrus aux bibliothèques représentent

6% du budget annuel de l'Université."

Il est à noter que grâce au surplus d'intérêts 43 000 \$ cette année, la Bibliothèque Champlain a fait l'acquisition de 6,8 livres par étudiant inscrit à l'Université. Il s'a toutefois pas été confirmé qu'une somme semblable sera versée dans le futur et le budget de l'année prochaine ne sera peut-être la fin de semestre.

D'autres préoccupations

M. Lafrenière précise que l'augmentation du nombre de livres à la bibliothèque est toujours un bon but. Par contre, il est évident que l'objectif

d'obtenir un livre par étudiant sera bientôt atteint. D'après lui, il s'agit plutôt de servir et la bibliothèque remplie son mandat de formation. Les employés doivent se familiariser les gens avec les diverses ressources matérielles disponibles.

Toutefois, M. Lafrenière précise qu'il y a de moins en moins de jeunes qui fréquentent la bibliothèque et que très peu de ceux-ci assistent aux sessions de formation offertes. Selon lui, il est primordial de maintenir un rythme d'acquisition minimal, mais il est d'autant plus important que les étudiants sachent trouver leur information.

Entretien avec Truong Vo-Van

(Suite de la page 7)

moment donné, on a dû formuler des recommandations collaboratives et déterminer les pistes à suivre. Les recommandations présentes sont un ensemble des consensus vécus dans le comité conjoint. Il ne faut surtout pas avoir des recommandations contradictoires.

4. Les recommandations dans le rapport semblent être très généralistes. Est-ce que cela était intentionnel pour enfin pouvoir les rendre plus spécifiques dans le futur ou bien vous avez l'intention de les

CONSERVER COMME TEL?

Le rapport est construit d'après les quatre thèmes principaux qu'on s'est abondés. La difficulté avec ceci vient lorsqu'on essaie de compléter chaque thème. C'est difficile de toujours les relier au contexte de l'Université de Moncton et il faut s'assurer le plus possible de les inter-relier. En plus, on ne peut pas faire un rapport sans se focaliser académiquement sur ces aspects là. Il y a aussi certains aspects techniques qu'on explore toujours telles que celui sur la spécificité académique qui doivent se relier aux grands thèmes.

L'Université de Moncton doit avoir une mission générale parce qu'on ne peut pas faire à l'importe quoi avec les programmes. En conclusion, il y a quelques recommandations générales et d'autres plus spécifiques.

5. Alors les recommandations généralistes ne suivent pas à l'Université de Moncton dans le futur?

On prend ces recommandations plutôt comme des pistes, des suggestions et non comme des recommandations fixes qui doivent absolument être exécutées.

6. La recommandation 9 suggère que "L'Université de Moncton entreprenne des démarches pour éliminer de la loi sur l'Université de Moncton les articles portant sur le rôle des campus et la composition du Conseil des gouverneurs et du Sénat académique? Pourquoi cela?"

C'est une question très délicate. Disons que quelques-uns se sont exprimés sur le changement de la charte de l'Université de Moncton lors de nos discussions et consultations. Je regarde ceci comme une recommandation très forte parce qu'elle contient des implications très importantes à long terme sur de grands thèmes qui ont rapport à l'Université. C'est pour cela qu'il faut faire preuve de prudence par rapport à cette recommandation. La recommandation a davantage rapport aux rôles de chacun des campus. Il existe présentement un cadre

qui limite un peu les fonctions et la quantité de programmes offerts aux autres campus de l'Université de Moncton et on aimerait regarder cela et définir leur rôle plus précisément. Si on est capable de changer des choses dans le rôle de chaque campus sans chambouler la charte, pourquoi ne pas le faire? On discute présentement cette solution.

7. Sauf la recommandation 23, les buts de socialité ne sont jamais mentionnés parmi les recommandations. Pourquoi?

Je pense que ça devrait être discuté. La FEUCUM a fait des initiatives de ce côté et nous avons fait un effort afin de rendre les coûts raisonnables mais cela est toujours risqué. Ce qu'il est raisonnable pour certains à cet égard nous nous sommes rencontrés pour nous nous le sujet de nos tentatives les plus grandes préoccupations.

Les universités au Nouveau-Brunswick sont non-financées et un investissement dans l'éducation serait une investissement pour le présent. On doit penser ça comme un des grands enjeux dans l'avenir et il faut prendre les décisions préliminaires qui viennent pour se concentrer sur l'avenir de l'éducation. Concernant les comparaisons avec les universités du Québec, le Québec est un cas spécial. Par contre, si nous nous comparons avec les autres universités au Canada, nous sommes assez raisonnables dans nos prix. On essaie d'être plus bas que les autres mais dans la situation actuelle on ne peut pas

être trop bas puisque cela pourrait être catastrophique du côté de la qualité de l'enseignement et des cours offerts. En plus, nous sommes de plus en plus d'augmenter nos contributions des bourses.

8. La semaine dernière, Pierre Leduc de la FEUCUM n'avait fait un commentaire par rapport à un énoncé à la page 32 du rapport qui lit comme suit:

"Néanmoins, certains segments de la population québécoise pourraient s'attacher à des stages qui leur permettraient d'apprendre l'anglais tout en obtenant des crédits universitaires dans la formation visée." Cette énoncé s'a accablant rapport aux recommandations et en plus, pourquoi vouloir inciter les québécois à venir apprendre l'anglais lorsque nous sommes une université francophone?

Un meilleur mot pour le stage énoncé ici serait un séjour. Ceci est considéré comme une de nos pistes initiales. La recommandation générale est de travailler sur le recrutement des étudiants. Lorsqu'on mentionne qu'il faut recruter au Québec, on des avantages d'étudier à l'Université de Moncton démontre l'aspect du bilinguisme. Quand l'étudiant québécois vient étudier ici, il est souvent exposé à la vie anglophone qui incomprend. Par conséquent, il a l'occasion de pratiquer l'anglais, ce qui n'est toujours le cas chez lui. Il y a effectivement des québécois qui viennent étudier ici pour cette raison.



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

Vous songez à une carrière en comptabilité?

Le titre de comptable général accrédité vous ouvre un monde de possibilités. Notre programme d'études à distance est adapté à tous les secteurs d'activités: l'industrie, le secteur financier, la fonction publique, les organismes sans but lucratif ou l'enseignement en cabinet privé.

Consultez notre site Web ou composez le 1-800-561-7110.

www.chinapq.org

Service aux étudiants des CGA - Région des Maritimes

Les Chroniques

La Liberté et les Sapins

Robin Auld

En 1990, c'est la «démocratisation», «chacun le sait», Jean Leclerc au début des années 1990. L'État et l'Occident ayant, dit-on, la même profusion dans les pays industrialisés, nous immortels ou bien-être sûr par des flux massifs gigantesques dans toutes les grandes villes du «monde libre», regardons à la télévision les militaires se crier du jour au lendemain à la «bonne nuit» contemplant les horreurs du massacre par des explosions colossales au-dessus des grandes capitales une fois l'autre, pendant 24 heures.

Pourquoi alors aujourd'hui écouter les prophètes de malheur tel Ignace Ramet qui dit dans le mensuel de janvier 2002 de Monde

Diplomatique que «tout indique que l'on dirait désormais vers un État de plus en plus policier»? Eh bien, ce n'est pas du tout par hasard visible (comme un éléphant se faire caresser quand il vous regarde «caché» derrière un palmier), mais tous les éléments sont en place pour détruire les sacro-saintes libertés et anéantir l'état de droit qui a tant fait la fierté de ce pays. Vous donc ces sages que le parlement a lui-même pendant le temps des fêtes.

Tout d'abord, mine de rien, il y a la censure de la loi d'exception sur C6, C22, C38, C42, adoptés en un vote de 118 sur le parlement. Que font ces lois? Elles changent les pratiques quant aux heures de luter contre le terrorisme, dit le gouvernement. Mais selon Riccardo Calvi, avocat, en les votant il va à son tour le terrorisme. Il va plus

loin et dit : «Ce que ces lois font c'est effectivement la codification d'un état militaire et policier» (traduction libre, http://matrimoni.immagine.org/bois.php?article_id=674&ap=webcat). En gros, elles mettent en place les structures dictatoriales et légales pour l'établissement de «zones militaires», pour des périodes allant jusqu'à un an, instaurables seulement en y envoyant des véhicules de l'armée. En plus, il est désormais possible d'arrêter des gens sans faire d'accusation pour 72 heures (non négociables, en pratique), l'obligation de blagamer (adieu le «vous avez le droit de garder le silence», bonjour la torture), l'écarte préventive des conversations privées, confiscations aux motifs secrets, etc.

Un second sujet d'inquiétude est la nouvelle politique d'expatriation du Canada. Récemment, les États-Unis ont annoncé que le Canada allait se battre à ses côtés en Afghanistan. En premier lieu, cette intervention n'a rien à voir avec une mission de paix qui serait (dit-on) conforme aux traditions militaires que nous avons adoptées depuis des décennies. C'est une mission de combat, une guerre. (En passant,

les responsables Américains disent qu'il n'y a pas de guerre ni non prévue, seulement, «comme» qu'il faudrait la «débattre»). Deuxièmement, le Canada, ne lors qu'il s'agit des ordres, et par ce fait, il perd sa souveraineté aux yeux du monde, devenant officiellement le chien de poche des Américains, conséquemment adieu le rôle de pacificateur et de leader dans l'établissement d'une justice internationale. Mais le point le plus déboulé concernant cette participation du Canada c'est que notre chef militaire que nous devons suivre ne respecte pas la convention de Genève sur le traitement des prisonniers (la le pourquoi de «y'en a pas de guerre»). En effet, les premiers prisonniers de guerre sont arrivés à la base de Guantanamo Bay capotés et ligotés comme des sauteuses (dit-on) depuis : <http://ledevoir.com/public/clients-old/news/wheweb/jaypnewsid-7890>). Or les ordres dans des cages à barreaux couverts de 2 m par 2 m, n'ont même pas à l'abri du vent et de la pluie. Un soldat meurt, torture, le Canada y participe et à même affirmé qu'il libère ses prisonniers

à ces barbares d'Américains. Si une organisation humanitaire (Croix-Rouge) va déposer un rapport sur ces traitements, elle a l'obligation de ne pas divulguer qu'aux autorités Américaines, qui elles, en feront ce qu'elles voudront. Nous ne serons jamais informés de la véritable situation.

Finalement, toutes les ententes à la liberté et aux droits mentionnés ci-dessus sont de bien mauvais augure pour l'avenir et soulignent amèrement le vingtième anniversaire de l'adoption de la charte des droits et libertés canadienne. Lentement et insensiblement, la vague de mondialisation des années 1990 qui, au départ, n'était qu'économique devient maintenant militaire et fait à des institutions internationales politiques et légales. En reniant les traités de non-prolifération des armes, en se retirant aux efforts du Tribunal Penal International et en rejoignant l'OTAN à un acte d'opposition ou d'observation passif, les États-Unis et leurs alliés, par ce fait subordonnent les droits et les libertés à la force militaire et policière, mettent en place un nouvel équilibre mondial : la dictature.

Symbiose

Depuis quelques années déjà, nous avons instauré le magnatisme le dimanche de Noël à janvier qui commence au mois d'août et termine en janvier. Il me semblait que le magnatisme le dimanche était un peu excessif et que c'était vraiment pas nécessaire, mais avec des Noël comme nous connaissons, il était impensé de permettre la plus grande consommation possible. La Place Champlain offre déjà 60 heures de magnatisme par semaine pendant la période de janvier à Noël et jusqu'à 80 heures dans la période de Noël à janvier. J'ai beaucoup de difficulté à croire que dans une semaine d'achat de 60 heures, on ne peut pas trouver le temps d'acheter son bonheur? Mais, il me semblait que ce ne soit pas le cas et que la période des fêtes nécessite des heures d'ouverture plus normales pour notre population.

Comme Bernard Richard l'a souligné dernièrement, nous vivons risqué à trouver un compromis entre la personne économique et la personne sociale. Mais, comme nous l'avons vu dans les nouvelles, ce compromis a été annulé lorsque le conseil de ville de Moncton a décidé d'instaurer le magnatisme le dimanche à long terme d'année. Encore une fois, notre économie avec son gros muscle d'argent a révisé à nos côtés ceux que ce qui est bon pour l'économie est bon pour nous.

Lorsque la décision de Moncton a été finalisée, plusieurs autres communautés des Maritimes se sont penchées sur la question. En réalité, la décision qui a été prise par le conseil de ville de Moncton décide le sort d'autres communautés maritimes sur cette même question. Pour être capable de compétitionner avec le commerce à Moncton et de ne pas voir chuter les abandons, les différents régions, qui dépendent du commerce d'une façon ou d'une autre, vont sentir l'obligation d'accorder le magnatisme le dimanche aux régions de leurs communautés. Les pertes économiques possibles seront probablement assez importantes pour contraindre les conseils de villes de voter en faveur de la proposition.

La question se pose maintenant : est-ce que le conseil de ville de Moncton devrait avoir le droit de prendre une décision qui affecte directement les communautés extérieures, sans véritable dialogue avec elles sur la question? Pourquoi cette décision touche plusieurs communautés, le gouvernement provincial ne devrait-il pas prendre une position claire et précise sur cette question afin d'assurer les meilleures conditions possibles pour l'économie de la population?

Notre système de valeurs est attaqué. La famille, la religion, les lois, les questions d'existence et la simplicité qu'on retrouve dans la joie de vivre sont remplacés par Nike, Gap, Wal-Mart et le matérialisme nord-américain. On ne devrait pas donner du crédit non seulement pour une somme d'argent, mais plutôt des décisions par rapport à nos valeurs.

Obtenez votre passeport pour une carrière saine et sécuritaire en vertu du PROGRAMME SÉCURITÉ EN PREMIER



Les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de 15 à 29 ans sont maintenant admissibles à un cours GRATUIT de deux jours sur les premiers soins et les principes de santé et sécurité au travail. Le gouvernement provincial et ses partenaires offrent ce cours d'une durée de 14 heures pour aider à réduire le nombre de blessures subies par les jeunes sur le marché du travail.

Après avoir terminé le cours, vous recevrez un passeport de santé et sécurité au travail que vous pourrez mentionner dans votre curriculum vitae quand vous chercherez un emploi. Lors du recrutement, la province du Nouveau-Brunswick accordera la préférence aux candidats qui ont reçu cette formation. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi organisera la tenue du cours où et quand la demande le justifie.

Pour plus de détails sur le Programme Sécurité en premier ou pour vous inscrire, composez le 1-888-298-1599 ou visitez le site Web à l'adresse : www.securiteenpremier.gnb.ca

New Brunswick
Brunswick

Formation et Développement de l'emploi

UNIVERSITÉ
DE MONCTONUn accent
sur le savoir

Journées des études supérieures et de la recherche

à l'Université de Moncton

28 janvier au 1^{er} février 2002

Profitez de cette occasion pour vous renseigner
sur les programmes de cycles supérieurs

Le mercredi
30 janvier

- **Salon des études supérieures**
9 h 30 à 15 heures
Stands d'information sur les programmes de 2^e et 3^e cycles
à la Rotonde, pavillon Rémi-Rossignol
- **Deux chèques-cadeaux de 100 \$** seront tirés au sort parmi
les étudiantes et étudiants qui visiteront le Salon
- **Cinquième Conférence de la Faculté des études supérieures
et de la recherche**
15 heures, local A002, pavillon Rémi-Rossignol

Alain Haché

Faculté des sciences
« Plus vite que la lumière »

« Trois bourses de 100 \$
seront tirées au sort parmi
les étudiantes et étudiants
présents à la Conférence »

horaire complet des activités
www.umoncton.ca/tesr

Renseignements

Faculté des études supérieures et de la recherche
Université de Moncton
Local 225, pavillon Léopold-Tailon

Téléphone : 506-858-4310
Télécopieur : 506-858-4279
Courriel : tesr@umoncton.ca

Les Arts & Culture

Carnaval d'hiver 2002 en photos



Géogronts
Sculpture «Gullibiv»
Faculté des sciences



Sculpture de
l'École de droit



Sculpture de la Faculté d'éducation



Sculpture de l'École de téléologie
& activités récréatives



Sculpture de l'École de génie



Sculpture de la FÉECUM -
Gât des fous de sculpture

C'est vous qui le dites

Merci beaucoup!

C'est samedi dernier que le Carnaval 2002 s'est terminé avec l'incroyable spectacle du groupe La Chicane. Pendant ces deux semaines, les étudiants et étudiantes du campus ont eu la chance de s'amuser tout en s'engageant à leurs nouveaux cours.

Le but premier quand on a décidé d'organiser le Carnaval 2002 était d'intégrer l'aspect social chez les étudiants et

étudiantes et de bien démarquer la deuxième moitié de l'année universitaire.

Ces deux semaines carnavalesques ont été un succès sur toute la ligne. C'est donc mon devoir de remercier les gens qui ont contribué de près et de loin à l'organisation de cette activité.

Tous les étudiants et étudiantes qui ont participé aux différentes activités organisées;

Tous les conseils étudiants qui ont mis beaucoup d'efforts

et de temps dans la préparation des activités;

Tous nos commanditaires qui ont permis la réussite financière de l'événement;

L'unicité de la FÉECUM ainsi que Franco et Marie-Germaine pour leur support malgré certains douteux;

Réjean, Douf, Cathy et l'équipe de l'homme pour leur aide et leurs services rendus;

Les réceptionnistes de la FÉECUM et du SAÉE pour la vente de billets et les nombreux

appels;

Louis Doucet des Services

loisirs socioculturels;

Greg Kough de la brasserie Monarch;

Big Al, Bass et toute l'équipe de CKUM-Radio 3 et l'équipe du journal Le Front pour la couverture médiatique;

Mais j'aimerais remercier personnellement Éric Haché des Services loisirs socioculturels pour son incommensurable aide durant le Carnaval 2002. Sans son aide, le

Carnaval n'aurait pas eu le succès espré. J'aimerais aussi remercier Isabelle Landry, agente de communication de la FÉECUM, pour tous les services rendus, pour toutes les choses que j'ai oublié de faire, pour les nombreux conseils et pour son aide indispensable!

Encore mille fois merci!

Steve Hébert
Coordonnateur du Carnaval 2002



THÉÂTRE

Parrain de 284 groupes artistiques

Renseignements sur les subventions: 1 800 398-1141

VU PAR



LES ARTS du Maurier

Les Olympiques Alpine U

Ce 26 et 27 janvier



Les gagnants des Olympiques Universitaires (Mount A) ont fait don de leur prix, un chèque de 4000 \$, au fonds pour la Sclérose en plaques. Ils conservent le droit de ramener la coupe Alpine chez eux et de « se vanter »! Qui l'emportera cette année?



L'U. de M. un des meilleurs constructeurs de pyramides!

Alpine U



Une nouvelle épreuve olympique à l'horizon!



Mount A sur la route de la victoire!

Suivez de près les
Olympiques Alpine U à l'U de M!

ICI ON L'A.

Alpine U

Alpine U

LA FÉÉCUM et CKUM 93,5 FM

vous présentent

Survivor II

CKUM



POUR VIVRE UNE EXPÉRIENCE QUI SORT DE L'ORDINAIRE!

Du mercredi 23 janvier au vendredi 1er février 2002 au Centre étudiant

**12 étudiants et étudiantes du campus, 2 équipes,
10 jours et un seul but... SURVIVRE**

Les 12 commandements de SURVIVOR-CKUM II

1. Le gardien est l'autorité suprême
2. Il est défendu aux participants de mettre un pied à l'extérieur du Centre étudiant sans avoir la permission du gardien. Cette permission ne peut être octroyée que pour l'exercice matinal (obligatoire) et les cours inscrits à l'horaire des participants (obligatoire).
3. Les participants doivent assister à tous leurs cours. Ils peuvent seulement partir 15 minutes avant le cours et revenir 15 minutes après.
4. Les participants porteront fièrement leur uniforme Survivor-CKUM en tout temps.
5. Les participants peuvent aller se coucher à compter de 22h00 au dortoir.
6. Les participants peuvent aller étudier à la salle d'étude durant le jour s'ils avisent le gardien.
7. Aucun sexe, drogue et boisson ne seront tolérés. (Heille, c'est Survivor, pas Temptation Island !)
8. Tous les participants doivent assister au conseil tribal, aux défis et à la réunion quotidienne.
9. Tous les participants ne pourront consommer de nourriture autre que celle fournie par les organisateurs.
10. Les participants auront droit à un « laissez-passer douche » de 20 minutes par jour.
11. Ils n'auront pas accès aux téléphones.
12. Tous les participants qui manquent à ces règlements seront immédiatement expulsés sans appel et sans avertissement.

Premier défi :
Jeudi 20 h à l'Osmose

APPEL DE CANDIDATURES



Présidence d'élection

La FÉECUM recevra jusqu'au 25 janvier 2002 à 16h30 des candidatures à la présidence d'élection en prévision des élections générales qui auront lieu les 25 et 26 février 2002.

Les candidat-e-s doivent être membres en bonne et due forme de la FÉECUM et doivent démontrer, en entrevue, une impartialité exemplaire en ce qui concerne les élections générales en cours.

La sélection de la présidence d'élection aura lieu lors d'une réunion régulière du conseil d'administration de la FÉECUM, qui aura lieu dans la semaine du 27 janvier au 2 février 2002.

Les responsabilités de la présidence d'élection sont les suivantes:

- recevoir les lettres de candidature et voir à ce que leur contenu soit conforme à la loi électorale de la FÉECUM;
- organiser les élections générales, ce qui implique:
- rencontrer les candidat-e-s et leur gérant-e de campagne afin de leur expliquer le déroulement de la campagne et les règlements électoraux qui s'appliquent;
- faire toute publicité nécessaire pour favoriser la plus grande participation électorale;
- organiser un débat entre les candidats et candidates à tous les postes;
- organiser une tournée des facultés et écoles permettant aux étudiants et étudiantes d'entendre et de rencontrer les candidat-e-s;
- voir à la préparation des listes électorales;
- organiser la journée de scrutin;
- recevoir et traiter toute plainte portant sur les élections en cours;
- voir au respect de la loi électorale de la FÉECUM;
- procéder au dépouillement du scrutin;
- faire l'annonce des résultats;
- produire un rapport d'élection et le remettre au conseil d'administration de la FÉECUM.

Le mandat de la présidence d'élection débutera suite à la nomination par le conseil d'administration et se terminera avec l'achèvement de toutes les fonctions requises de cette dernière, soit au plus tard le 6 mars 2002.

Le conseil d'administration de la FÉECUM offre une rémunération de 250\$ pour le mandat de la présidence d'élections.

Les candidatures doivent être déposées au comptoir de la réception de la FÉECUM à l'attention de France Friolet, directrice générale.

Note: Des copies de la loi électorale de la FÉECUM sont disponibles au comptoir de la réception.

Porte-parole des finissants et finissantes

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton a le mandat de sélectionner le-la porte-parole des finissants et finissantes pour la collation des diplômes.

Chaque étudiant-e finissant-e intéressé-e doit en faire la demande à son conseil étudiant **au plus tard le 25 janvier 2002**. Les règlements et les règles de procédure pour la sélection sont disponibles au conseil étudiant de chaque faculté et école ainsi qu'au bureau de la FÉECUM.

Les Arts & Culture

Boum, Boum, Boum...

Arrick Sénécal

Ce fut une salle bondée qui applaudit. La Chicane, spectacle de clôture du festival étudiant 2002 de l'Université de Moncton, samedi dernier à l'Odéon. Tous les billets avaient été vendus et tous ceux qui étaient présents ont bien compris pourquoi...

Tout d'abord, le groupe tenait. Goguis, ont fait danser et chanter la foule. Ce groupe local ont été finalistes au festival de la chanson de Grady et ils le méritent amplement. Les chansons étaient entraînantes, les membres du groupe vivaient à travers les spectateurs et illuminaient la scène. Ils ont fait leur propre version de "Au chant de l'aurore", en plus de nous jouer leurs compositions



La Chicane

mais, ils n'ont pas encore d'album.

Puis, le "band" principal s'est montré le bout du nez, après quelques minutes afin de changer les instruments. La Chicane a joué les meilleurs extraits des deux albums qu'ils ont composés. On a bien sûr entendu "Calvert", "Le fil", "La grande bataille", "J'aimerais voir le monde", "Tu peux partir" et plusieurs autres. Eric Mahieu s'était joint à eux pour leur tournee en tant que joueur de basse, car leur basseiste manquait à l'appel.

La foule, transportée par les airs connus, chantait et dansait. Dans la salle, les paroles des chansons retentissaient. Pendant "Calvert", Boum s'est même permis de se reposer les cordes vocales et entendu même le public chanter à tue-tête ce fameux refrain qui a donné une boule d'émotion dans la gorge de tous ou moins une fois dans leur vie. Même lorsque les chansons étaient plus douces, les spectateurs se laissent balancer de gauche à droite, tous comme synchronisés.

Les spectateurs en avant de la scène se débattaient, criaient et applaudissaient les membres du groupe. Ceux d'en

arrière décollaient attentivement et brayaient les paroles de Boum tout en se délectant de la musique. Les gens ont dû avoir quelques difficultés à se déplacer tellement ils s'extasiaient. Mais malgré tout, c'est dans une atmosphère chaleureuse et dégo du groupe que tout se déroule.

Quand le spectacle fut terminé, la foule demanda un rappel. Des minutes et des minutes de ces finesses par les ramener sur scène pour une dernière fois, enfin pour ce soir-là. Le public quémande une autre chanson, mais ne la reçoit pas. Par contre, certains membres de La Chicane, dont Martin et les deux Eric sont descendus de la scène pour aller rejoindre leurs fans et faire la conversation. Malheureusement, Boum a dû aller se reposer car sa gorge le faisait souffrir.

Même si leur dernier album "Disparaître" était plutôt sombre et triste, il a été très apprécié. Pour le prochain, il devrait y avoir un peu plus de joie et de positivité. En toute façon, La Chicane sera toujours La Chicane. Un "band de garage" qui a très bien réussi... Et ils sont simples comme ça!


FAMOUS PLAYERS

6,50\$ Admission générale
du lundi au jeudi - Toute la journée

6,50\$ 10\$
en matinée en soirée/admission générale

FAMOUS PLAYERS 8 MONCTON, 125 PROM. TRINITY

Toutes nos salles
sont équipées avec
le son Digital

DIGITAL SOUND
à tous les cinémas

CINEMA 1	OCEANS ELEVEN	PG	1:15, 4:30, 7:20, 9:50
	WWF ROYAL RUMBLE	AA	8:00
CINEMA 2	VALILLA SKY	AA	1:10, 4:00, 5:00, 6:50, 9:40
CINEMA 3	ROYAL TENENBAUMS	AA	2:00, 4:45, 7:25, 9:45
CINEMA 4	HARRY POTTER	PG	12:00, 3:15, 6:45, 9:45 ^{non montré}
CINEMA 5	ORANGE COUNTY	AA	1:05, 3:05, 5:00, 7:15, 9:15
CINEMA 6	JIMMY NEUTRON NOT ANOTHER TEEN MOVIE	G	12:10, 2:20, 4:40
		AA	7:30 ^{non montré} , 9:30
CINEMA 7	KATE & LEOPOLD	PG	1:00, 3:45, 7:00, 9:35
CINEMA 8	SNOW DOG	G	12:20, 2:35, 4:50, 7:10, 9:20

DISPONIBLE CHEZ
FAMOUS PLAYERS

Pizza-Hut®
AMERICA'S
PIZZA HOUSE

THEATRE
FAMOUS PLAYERS



Les Arts & Culture

Chronique film

Kate et Leopold

Nathan Lévesque

Kate et Leopold, une adaptation de James Mangold, pourrait être qualifiée d'histoire d'amour tout à fait ordinaire si ce n'était du fait que Leopold était le duc d'Albany dans l'état de New York en 1876.

Kate (Meg Ryan) habite avec son frère, Charlie (Brooklyn Meyer), dans un quartier de New York à l'époque actuelle. C'est par le biais de son ex, Stuart (Lars Schreiber), qu'elle rencontre Leopold (Hugh Jackman). Stuart, qui a miraculeusement réussi à traverser la porte qui lui permet de retourner en 1876, est un descendant direct de ce duc. Quoique Stuart soit "à moitié fou", il a quand même une certaine intelligence. Il est tellement confiant qu'il ira jusqu'à tenter du point de Brooklyn afin de passer par cette infime porte. La seule faille de son plan, c'est qu'un moment où il décide de

revenir au temps présent, il ramène avec lui le duc Leopold.

Arrivé au temps présent et se rendant compte de la situation dans laquelle il se trouve, le duc Leopold, à sa première sortie, ne s'inscrivent pas plus devant les édifices ou devant les progrès technologiques que devant l'impolitesse des gens. Il s'indigne, entre autres, devant la police qui lui ordonne de ramener les excréments du chien de Stuart (il était sorti lui faire faire ses besoins).

Le jeu des acteurs est très bon. Tout au long de l'histoire, ils semblent se compléter les uns les autres. On retrouve dans la distribution un certain éventail de personnalités : la femme d'affaires, son frère qui aspire à être comédien, l'ex quelque peu dérangé, et comment oublier le duc d'Albany de 1876.

Historique, quoiqu'elle ne soit pas vraisemblable, rappelle bien que l'amour l'emporte toujours sur tout. Et il n'y a



rien de mal à vouloir cela, mais dans ce cas, l'amour l'emporte même sur le bon sens et sur tout ce qu'il y a de raisonnable dans l'univers. C'est peut-être parce que je n'ai jamais eu de penchant pour les films de voyages dans le temps que je ne trouve pas le dénouement de l'histoire

réaliste. Enfin, peut-être ne suis-je pas assez ouvert d'esprit, car après tout, comme le dit si merveilleusement bien Jacques Beil : "Sans avoir rien que la force d'aimer, nous aurons dans nos mains, amis, le monde entier" (Quand on s'a que l'amour, 1996).

The Uncles

Julie Haché

Tout comme à l'habitude, ces mardi et mercredi derniers (15 et 16 janvier), une très bonne présentation de la part de *Fox Out East Cinema*.

The Uncles est l'histoire d'un jeune homme, John Tonna (Chris Owens) pris entre deux femmes. La première est une jeune femme qui veut laisser son mari pour fonder une famille avec John.



Malheureusement, cette femme est aussi la belle-fille de son patron. L'autre femme, c'est la sœur de John, Celia (Tara Rodong). Celia, qui a un handicap anecdotique, veut aussi fonder sa propre famille, mais elle n'a pas de partenaire. Elle va dans le pare et «compagne» parfois des enfants. Cela cause un grand problème

pour la famille. En plus d'être d'être le gérant d'un restaurant indien chic, il s'occupe que son frère M a r c o (K o l l y H a r m s) continue

d'aller à l'université, parce que le patron de John aime que Marco travaille aussi pour lui. Ceci dit, on peut imaginer un peu le chaos qui s'ensuit.

Réalisé par Jim Alford, un Torontais, «The Uncles» est une production canadienne et a été produite avec un budget assez minime, ce qui ne limite pas du tout ce film. De même, ça lui donne une allure plus naturelle, plus réelle. C'est un film basé sur les émotions, sur l'amour et sur la famille en particulier. Les acteurs eux-mêmes sont excellents. Chris Owens a vraiment su comment interpréter le personnage de John Tonna, qui a dû gérer comme père qu'il n'a jamais eu et prendrait soin de toute sa famille. L'histoire ne passe presque entièrement autour de John et on en vient à se mettre à sa place. À plusieurs moments dans cette histoire, il doit prendre des décisions importantes et il ne

sait pas s'il prend la bonne décision. (Vous devrez voir le film pour en découvrir plus!)

Le personnage de Celia (Tara Rodong) est aussi très bien réussi. C'est une femme de trente ans qui vit dans la tête d'un enfant, mais dont les instincts maternels sont plus forts.

Pour en finir, il s'agit d'une histoire quand même simple, mais pleine d'énergie. L'action n'arrive pas et il n'y a pas de temps morts. J'aurais même aimé que le film soit un peu plus long, pour passer plus de temps à découvrir les personnages. La fin, que j'apprécie, est aussi un peu moins conventionnelle, car on ne sait pas vraiment si la histoire s'achève...

De plus, j'aimerais vous encourager à découvrir Fox Out East si vous n'y êtes pas déjà allés. Ils présentent toujours des films originaux et la liste pour le reste du semestre me semble bien intéressante.

Les arts, le spectacle, la culture prennent rendez-vous avec

Brio

L'équipe de Brio invite les étudiants le mercredi 23 janvier, à 19 h 30, au bar *l'Osмосe de l'Université*. On reçoit le Théâtre Populaire d'Acadie avec "Le jeu de l'amour et du hasard".

Un prix de présence de 50\$ est tiré parmi les étudiants qui participent aux enregistrements.



ICI Radio-Canada
ATLANTIQUE

Réalisateur-coordonnateur : Maurice Cyr

Les Arts & Culture

Confusions d'une époque en quête de sens

Olivier Damas

L'artiste originaire de la Nouvelle-Écosse, Lawrence Field, a présenté sa dernière exposition à la Galerie Jean Neve du centre culturel Aberdeen le vendredi 11 janvier dernier. Intitulée *Confusions*, Field, cette œuvre établit des liens entre les traditions des civilisations antiques et les tendances actuelles de l'art moderne. Puisant son inspiration tant dans l'art égyptien que dans les nouvelles technologies, sa dernière création porte un regard lucide sur notre société actuelle. Dans sa démarche artistique, elle dresse un portrait de notre culture

occidentale où l'appareur physique occupe une place prépondérante et la culture égyptienne où le vêtement recouvrait les corps des personnes dévotées.

Sur les murs extérieurs de la galerie, six immenses illustrations se rapportent aux divers membres de sa famille. Chacun y a déposé ses effets personnels sur un lit et les a mélangés de manière à concevoir une nature hétéroclite représentative de leur tempérament. Elle a ensuite pris une image différente pour chacun des tableaux grâce à son scanner. Malgré une reproduction de la réalité moins exacte et plus restreinte que ne le permet la photographie, elle

privilège cet outil de travail. D'ailleurs, elle ne mentionne que l'informaticien lui permettant de modifier l'objet réel comme elle le désirait.

Ses photographies en noir et blanc étaient accrochées à l'intérieur de la galerie. Dans son travail, la créatrice accorde une grande importance à l'imagination et au désordre en opposition à la rationalité et au sens critique. En effet, ses photos laissent place à diverses interprétations allant de l'appareur à la violence. Pour leur conception, elle a demandé ses membres de sa famille à quel endroit ils désiraient laisser leur enveloppe corporelle à leur esprit s'y évadait. Divers liens étaient entre la maison et la

nature imprégnant ces photos simples au premier regard, non complexes après notre réflexion. Du jargon familier on passant par la terre ferme à proximité d'un cours d'eau, sans oublier une pointe abrupte dans une région hostile ou derrière une toiture, leur individualité éclate au grand jour. Chaque image comprend un membre de sa famille couché sur le sol, enveloppé dans une sorte de bandage blanc.

L'exposée devient ainsi très révélateur des sentiments et des valeurs que les habitants y tiennent à identifier leurs états d'esprit. Cela est le cas entre autres, de l'un de ses fils, qui a été photographié dans le bain. Celui qui regarde cette illustration en a même le sang

glacé, car son corps ressemble à une carcasse anonyme, celle d'une victime de violence. À l'opposé, nous voyons un corps semblant servir, produisant du temps deux fois d'un lac. Dans une autre image, le corps derrière une voiture rudimentaire démontre les valeurs actuelles vers l'individualisme et la consommation démesurée de notre civilisation.

Ne manquer pas la chance de voir en de savoir cette exposition toujours d'actualité, mais avec une recherche orientée surtout vers la technologie qui vers les racines de l'art. En somme, les époques changent, mais leurs composantes demeurent semblables.

Programmation socio-culturelle

Ciné-Campus

Un Crime au Paradis

25 et 26 janvier 2002

20 heures

Salle 103, Pavillon Jacqueline-Bouchard
Prix des billets : Étudiant 5 \$ / Autre 10 \$



Genre(s): Comédie dramatique 2001

Réalisateur : Jean Becker

Acteurs(s): Jacques Villaret, Josiane Balasko,

André Dussollier

Classé: G

Min : 95

SCRAP



Vendredi 25 janvier 2002

20 heures

Salle de spectacle

Jeanne-de-Valois

Billets:

75 Étudiant / 10 \$ Autre

Mille et un contes de la Syrie

avec Alain Saint-Hilaire



Samedi 2 février 2002

19 h 30

Amphithéâtre 163

Pavillon Jacqueline-Bouchard

Billets : Étudiant 6 \$ / 65+ 9 \$ / Autre 12 \$

LES GRANDS EXPLORATEURS



Yelo Molo



Vendredi 8 février 2002

22 heures

Osmose, U de M

Billets : Étudiant 7 \$ / Autre 10 \$

Présenté par :



L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Réseau des centres culturels

Collaborateurs :



Culture populaire mondiale
Réseau Multiculturel



Les Arts & Culture

État des lieux à la GAUM

Jessy Robichaud

États des lieux combine les toiles vibrantes et les explorations de Jean Cullen et les photographies du style documentaire de Dominique Cruchet. Le vernissage de cette exposition dynamique s'est déroulé le samedi 12 janvier de 14 heures à 18 heures devant un public curieux et impressionné, à la Galerie d'art de l'Université de Moncton (GAUM).

Non seulement les deux artistes, qui travaillent depuis deux ans à l'île-de-Prince-Édouard, présentent leurs œuvres ensemble mais ils sont également mariés. Jean Cullen est originaire de l'Île, mais elle en a fait du sien depuis qu'elle a quitté sa province d'origine à l'âge de 17 ans. Elle fait constamment des voyages un peu partout dans le monde depuis 25 ans. Elle a déjà vécu à Nairobi, au Mexique, et passé 15 ans en Europe (pour ne nommer que ces endroits-là). Elle a étudié à l'Université d'Ottawa et à Paris. Dominique Cruchet,

lui, est originaire de la France et a également fait ses études à Ottawa et à Paris. Il possède un passeport aussi simple que celui de Mme Cullen.

Les toiles présentées par Mme Cullen sont pleines de couleurs et sont surtout des nouvelles créations. Elle a toutefois voulu inclure quelques-unes de ses premières œuvres, parce qu'elle constate "qu'elles sont aussi vivantes dans l'esprit qu'elles ne l'étaient au moment où je les ai faites". Jean Cullen décrit ses dessins comme étant abstraits, mais lorsqu'elle représente des personnages, c'est parfois très littéral de sa perception. En d'autres mots, elle dessine ce qu'elle voit de manière honnête et impulsive.

Les œuvres de Mme Cullen sont souvent des commentaires sociaux. Deux exemples frappants sont deux bananes, nommées Occident et Orient. Il y a une banane sur la banquette Occident qui est inspirée de la philosophie de Descartes. Mme Cullen proteste contre l'idée que le monde "va être

seulement en fonction d'une formule ou d'un concept qu'on va manipuler pour le contrôler". La deuxième banane commente les différences entre les religions orientales et occidentales.

Dominique Cruchet utilise sa photographie documentaire pour conter des histoires et pour montrer l'esprit humain dans sa forme la plus honnête et la plus naturelle. Il parvient à capturer l'essence des gens et des lieux qu'il photographie. Un exemple de cela, c'est sa série de photos d'hommes portant des casquettes au champ de course à Charlottetown. Était-ils vraiment originaux de l'Île, j'ai pu constater que c'est vraiment des hommes typiques de l'Île et que les photos simplistes capturent l'essence véritable de l'endroit et des gens qui l'habitent. M. Cruchet admet "que les images sont un peu stéréotypées, mais qu'elles correspondent bien avec le style de vie particulier de l'Île".

Une autre série de photos montrent des tours d'églises en réparation et entourent

d'échafaudages à Ottawa, à Paris et à Bangkok. Ces photos sont présentées en relation avec les événements du 11 septembre. M. Cruchet explique que "tout le monde parle de destruction, mais moi, je voulais parler de

conservation". Il ajoute que "si s'est pas juste la destruction qui compte et la reconstruction est possible".

Ne manquez pas votre chance de voir l'état des lieux, en montre jusqu'au 27 janvier.

Joe 5-0 Taxi & Courrier



TAXI JOE 5-0

Votre spécialiste en livraisons

Tirage de

25\$ par semaine

Service en français.

Rabais étudiant 10%

856-6060

Maintenant disponible:
2 vans de 14 passagers



Pump House Brewery

Heures d'ouverture

Lundi au dimanche - 11h00 à 24h00

Vendredi - samedi - 11h00 à 2h00

Livraison disponible pour...

The Keg (disponible de 11h00 à 24h00)

3 formats - 20 litres : 71,43 \$ • 30 litres : 100 \$ • 50,6 litres : 200 \$

Le Pump House fournit la pompe à main et le sucre de glace. Dépot requis

LES MEILLEURS PRIX EN VILLE GARANTIS!

6 types de bière • Venez les essayer!

• Cadillac Cream Ale

• Blueberry Ale

• Pale Ale

• Fire Chief Red Ale

• Banana Scotch Ale

• Muddy River Stout

• Seasonal Beers

Cuisine ouverte jusqu'à 22h00 tous les soirs

855-Beer(2337) • 5 Orange Lane, Moncton

Les Arts & Culture

Quatuor Arthur-Leblanc : un beau moment d'émotion!

Olivier Dumas

C'était une présentation de grande qualité que nous a offert le Quatuor Arthur-Leblanc dans le cadre des mercredis de musique de chambre. Initiés des cordes et une anche... leur prestation a su allier le jeu et la technique, le descriptif et la douceur. Malgré la courte durée de leur performance (environ une heure), les quatre musiciens chevronnés et leur deux invités de marque ont obtenu un public hétéroclite qui comprenait tant les étudiants (certes ceux du département de musique), les enseignants que les personnes plus âgées.

Les mélodies de quatre compositions classiques ou contemporaines se sont succédées sans temps mort dans la petite salle d'exposition de la Faculté des arts. Débutant le récit par le premier

mouvement du Quatuor à cordes en sol mineur de Claude Debussy, Hédi Kébayashi (violin), Brett Melan (violin), Jean-Luc Fleurette (alto) et Ryan Melan (violoncelle) ont subié et bouleversé l'assistance recueillie par leur virtuosité, leur passion et leur glaucosité. Le récit s'est poursuivi avec une transcription pour clarinette et cordes de la sonate en mi bémol majeur de Wolfgang Amadeus Mozart. Le concertino pour quatuor à cordes et guitare de camden Steven Gelman a suivi tandis que le quatuor à cordes This is my voice de Kelly Marie Murphy a clôturé la présentation. Cette dernière pièce vient d'un poème du chanteur camden Leonard Cohen.

Le directeur et professeur au Département de musique Jean-Claude Buisson ainsi que Nicolas Leblanc, guitariste et étudiant de

quatrième année sont parvenus à créer une harmonie musicale avec les musiciens de la formation. Ils ont relevé le défi de bien harmoniser leurs instruments avec ceux du quatuor. Ils ont ainsi créé tout un jeu de dichotomie musicale. L'union des deux instruments a été des moments de beauté et de dépaysement.

La musique classique possède cette particularité de révéler dans sa même souffrance toute la panoplie des émotions de cette humanité. Mariage entre le spleen et l'italique pour reprendre le célèbre titre de Charles Baudelaire, chacune des œuvres possédait ses instants d'élégance où le spectateur entend les parents de l'âme humaine. Ces secondes où l'espérance et le bonheur semblent apparaître après des minutes de tristesse, se retrouvent dérivées, réalisées à l'instar par le vier qui revient hauser

les consciences. D'ailleurs, dans l'un des quatuors, les musiciens parvenaient à recréer les états de tourmente et d'écroulement. Tandis que la douceur des premiers mesures engluait une descente aux enfers, la violence présente dans les mesures suivantes plonge les auditeurs dans les espaces les plus désolés du chagrin. Mais l'émotion musicale demeure raffinée et élégante. Par ailleurs, la musique classique

présente les mêmes difficultés de vivre et d'aimer que celles plus agressives ou jugées plus populaires. Les étudiants ont vu et entendu une très belle récitation de mercredis de musique de chambre. Le Quatuor Arthur-Leblanc a su séduire une tranche d'âge très souvent réticente à ce type de musique. Cela était beau et rare. Le prochain événement des mercredis de musique de chambre aura lieu au mois de février.

Lisez-le à tous les mercredis!

Le Front

Programmation de l'année académique SERVICE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

DANSE AÉROBIE

21 janvier au 12 avril 2002



	LENDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12H05-12H55			Step et entraînement aérobie		Aérobic/Step
18H05-18H30	Step plus	Certificat de compétence		Step tonus	



AÉROBOXE

21 janvier au 12 avril 2002

Groupe	Jour	Heure	Local
1	mercredi et jeudi	12 h 05 à 13 h 00	140
2	mercredi et jeudi	17 h 35 à 18 h 30	140
3	lundi et mercredi	18 h 35 à 19 h 30	140

Tarifs: 25\$ (étudiant et) 40\$ (membres de Cops) 60\$ (autres)

Un rabais de 10\$ sera accordé si vous êtes inscrit à un cours d'athlétisme.

Tarifs

Durée	Étudiant.e	Membre	Non-membre
21 janvier - 12 avril (12 semaines)	30\$	40\$	60\$
après le 18 février (8 semaines)	20\$	30\$	40\$
après le 18 mars (4 semaines)	20\$	20\$	40\$

Pour plus de renseignements, communiquez avec Joanne DesRoches au 810-2192 ou consultez notre site web en: www.ajmoncton.ca/arc

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Places disponibles:
• assistantes en administration et activités sportives
• chorégraphes
• chorégraphes d'accompagnement
• arbitres
• responsables de l'équipe sportive

À compter du 21 janvier 2002, nous recevons des demandes d'emploi pour septembre 2002-2003. Il y a un coût en frais de dossier de 25\$ pour les candidats qui ne peuvent obtenir les coordonnées des personnes intéressées. Le coût est remis contre remise de la preuve de l'obtention des coordonnées. Nous prions ceux qui ont obtenu les coordonnées de remettre l'emploi au Bureau de S.A.B. - local 177, au Cops Centre 1, Bouchard.

Les Sports

HORAIRE DES SPORTS

MERCREDI 23 jan. :

19 heures - Hockey masculin, U de M à l'Université Saint-Thomas

VENDREDI 25 jan. :

19 h 30 - Hockey masculin, U de M à l'Université Saint-François de Xavier

SAMEDI 26 jan. :

Toute la journée - Attraction éliminatoire - Orpègue 1 à U de M

13 h - Basket-ball féminin, U de M à l'Université Mount Saint-Vincent

15 h - Basket-ball masculin, U de M à l'Université Mount Saint-Vincent

Volleyball masculin, Dalhousie à U de M

18 h - Volleyball féminin, Dalhousie à U de M

19 h - Hockey masculin, U de M à l'Université Saint-Marys

DIMANCHE 27 jan. :

13 h - Volleyball féminin, U de M à MSH

Basket-ball féminin, U de M au King's College

15 h - Basket-ball masculin, U de M à King's College

15 h 15 - Hockey féminin, Université Saint-Thomas à U de M

Hockey masculin

Le vendredi 18 janvier 2002 à 19 h

à l'Université de Moncton

Compte final

Équipe hôte : Agles Bleus de l'Université de Moncton 3

Valeurs : Saint-François-Xavier 4

Le samedi 19 janvier 2002 à 19 h à l'Université de Moncton

Compte final

Équipe hôte : Agles Bleus de l'Université de Moncton 3

Valeurs : Saint Mary's University 2

Prochain match : le 23 janvier à 19 heures à l'Université Saint-Thomas, Agles Bleus de l'U de M vs STU

Basket-ball féminin

Le mercredi 16 janvier 2002 à 18 heures à Mount Allison

Alison

Équipe hôte : Mount Allison 54

Valeurs : Agles Bleus de l'U de M 33

Basket-ball masculin

Le mercredi 16 janvier 2002 à 20 heures à Mount Allison

Équipe hôte : Mount Allison 75

Valeurs : Agles Bleus de l'U de M 43

Prochain rencontre :

Dimanche 20 janvier à 14 heures : Kings à U de M

PIZZA TWICE

Bienvenue aux étudiants

• Une PIZZA 16"
(3 garnitures)
• Un doigt à
l'ail 12"

• Une PIZZA 12"
(tout garni)
• 2 cannettes
de boisson
gazeuse

Pour seulement

15,99\$

459, Elmwood, Moncton 855-4151

Liberalchange.com

IN CASE' NOW
EXCLUSIVE TICKETS TO THE
CROSS CANADA BUD BOWL

DANS LES CAISSES, MAINTENANT!
BILLETTS EXCLUSIFS POUR UN DES
RASSEMBLEMENTS BUD BOWL AU CANADA

FINAL 2500 TICKETS, LES 2 500 DERNIERS BILLETTS!
Il y aura 2500 billets exclusifs pour un des rassemblements Bud Bowl au Canada. Les billets seront mis en vente le mercredi 23 janvier 2002 à 19 heures. Les billets seront mis en vente à 19 heures. Les billets seront mis en vente à 19 heures.

WINNERS • VAINQUEURS
Vancouver • Calgary • Winnipeg

WINNERS • VAINQUEURS
Vancouver • Calgary • Winnipeg

Chaque fois que les consommateurs achèteront une caisse spécialement marquée de 12 bouteilles de Budweiser ou de Bud Light, ils auront une chance de gagner des billets pour un des Rassemblements Bud Bowl organisés dans tout le Canada, qui se tiendra à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, s'ils trouvent une pochette gagnante dans la caisse.

Budweiser



et

Le Front

vous donnent la chance de
gagner un voyage pour
2 personnes au SuperBowl
à Fredericton

Apportez vos coupons à
la FEÉCUM avant le
1^{er} février 2002

Aussi coupons disponibles
à la FEÉCUM

Nom :

Tél. :



L'OSMOSE



WOODSTOCK 69

AVEC NORM THE JAMMER



VENDREDI 25 JANVIER 22H

TROUPE ALPINE VOUS INVITE

SAMEDI 26 JANVIER LA

AU PARTY DU 10000\$